GOOD NAVAL STATION

Island Belonging to Hayti Which Can Be Acquired by U. S.

Has Two Good Harbors, Its Soil Is Rich and There Is Plenty of Good Spring Water—Suggestions from Our Minister.

United States Minister Powell at Port au Prince, Hayti, is much impressed with the idea that the island of Genaives, in the Gulf of Leogane, or Gonaives, the largest dependency of Hayti, would afford the naval station which the United States has so long desired to possess in these waters. The island was granted under very liberal conditions some years ago to three Haytians, MM. Nord Alexis and B. Riviere and Dr. Aubrey. Only M. Alexis is now living, and the concession remains unexploited.

The island of Gonaives is almost incalculably rich in mahogany. It is mainly composed of picturesque islands, which would yield enormously in coffee if properly cultivated. The highest mountain peak reaches about 3,000 feet above the sea, and, with the neighboring summits, presents a most striking appearance, especially when viewed from the mainland and invested with the varying glamor of the sunset. At midsummer the sun, as seen from the Champ De Mars, Port au Prince, descends immediately behind the island. The rugged shore, guarded by many hidden reefs, affords but two commodious ports, one the Baie Du, on the southeastern side, and the other the Anse A Galets, on the northeastern. There are several promontories commandingly situated, which would be available for defense.

In the interior are numerous springs, while the dark soil is evenly moistened throughout the year and has a fertility that is proverbial even in Hayti, a land possessing the richest natural means of production in the world. Fine beef cattle are fatted in the valleys. The population is as yet extremely small, but it is close and convenient to the chief city of the republic.

The men who own the industrial concession for the island of Gonaives have been unable to raise capital enough to exploit it. As is usual, the terms of the grant exclude foreigners from any participation in its benefits, but there are able lawyers here who believe a way could be found to elude the prohibitory provisions in this respect. The concessionaires or their heirs are very desirous of selling their rights; and, of course, there is no chance of doing so to any but foreigners, especially in the present distressed condition of the people. The favorite method of evading the constitutional prohibition of alien ownership of land is hypothecation.

J. O. Russellman, of Port au Prince, represents the concessionaires or their heirs and is ready to enter into any arrangement with the United States government. Minister Powell, it is understood, has already brought the matter to the attention of the state department.

FLAGS FOR MILLIONAIRES.

Newport Man Decorates the Belmont and Vanderbilt Mansions with Red, White and Blue.

So intensely loyal is Alfred Denisot, of Newport, R. I., that he grieved to note that the estates of Mrs. Oliver Belmont and Cornelius Vanderbilt were not decorated. So with a bundle of flags he invaded the grounds and nailed the stars and stripes to the mansions of the rich.

When the care takers heard Alfred cheering the flags they came forth and chased the patriot away. They also tore the flags down, but that did not discourage Alfred. He returned in the night with fresh decorations, and next morning the red, white and blue waved proudly on both estates. The colors floated from roofs and pillars, and on some of the trees the industrious Frenchman had planted immense flags.

When this crop was removed back came Denisot with others still larger.

"I want you men to remember the Maine," he said to the attendants, "and let these flags alone. Every person in America should fly the colors in this crisis. Hurrah for the red, white and blue!"

Denisot then placed iron chains on the gates and fastened them with brass padlocks. By order of the attendants, the locks were shattered with dynamite and the estates were once more stripped of the Denisot bunting. When the patriot was arraigned on a charge of trespass and disorderly conduct he said he deemed it his duty to decorate the most expensive estates at Newport. The young man was released on his personal recognizance.

Russian Jews Pray for America.

A correspondent of the Chicago Daily Jewish Courier writes from the City of Grodno, Russia, that the Jewish inhabitants of the province of Grodno have set apart Thursday of two weeks ago as the day of fasting and prayers for the success of United States arms and their speedy victory in the war with Spain. He adds that the day was rigidly observed and the synagogues in all Jewish communities throughout the province were crowded with devotees.

Mining in Spain.

Spain is the home of 1,800 mining companies, among which are represented the following products: Iron, 3,027; coal, 461; lead and silver, 31. In these are employed 62,968 men, women and children in the proportion of 85 per cent., 11½ per cent., and 3½ per cent.

Honey Bees Were Imported.

It is a curious fact that the honey bee was never known in the United States till imported from England.

SHAVES SPANISH PRISONERS.

Barber at Fort McPherson, Ga., Pays the Captives a Professional Visit.

The Spanish prisoners of war confined at Fort McPherson, near Atlanta, Ga., are congratulating themselves over their improved appearances. The other morning the post barber paid them a visit and devoted two hours to the personal embellishment of the dons, after which they appeared to drop the desolate air they have been exhibiting lately and to have found some diversion in their monotonous existence. This programme was carried out only after consultation on the part of the post authorities. The melancholy manner in which the prisoners have acted incline their custodians to fear that it might be dangerous to trust them with razors.

A barber's chair was rigged up in one of the unoccupied rooms of the guardhouse, and those about to be operated on were notified. With all but Cortejo, the relative of Weyler, the news aroused feelings of curious interest, but the colonel seemed to think that some new assault on his dignity was in progress, and when two lietentants gently grasped his arms and tried to lead him to the chair, he hung back and scowled.

After some persuasion he was induced to seat himself, and within a few minutes his face was entirely hidden by lather and the barber had begun to separate the officer and his stubble growth of many days. Even then the don did not appear wholly reconciled, and kept rolling his eyes, twitching his mouth and hoarsely grunting his disapproval of the entire affair. He "tipped" the barber at the conclusion of his shave, and retired moodily to his cell.

GETS FAMOUS ASTRONOMER.

University of Chicago Secures Dr. Edwin Brant Frost from Dartmouth College.

Dr. Edwin Brant Frost, of Dartmouth college, will become a member of the faculty of the University of Chicago at the beginning of the next school year. Prof. Frost, who is at present professor of astronomy at Dartmouth and director of the Shattuck observatory, will assume the rank of a full professor at the university and will work with the big lens at the Yerkes observatory.

Prof. Frost is a graduate of Dartmouth, and has been an instructor at his alma mater, with the exception of two years spent in study abroad, ever since his graduation in 1886. In 1890 he went abroad, intending to study in Strasburg, but he had an opportunity to become a volunteer assistant at the imperial astrophysical observatory in Potsdam and so spent two years there assisting Vogel and Scheiner in spectroscopic research work. During his stay these noted men, by their investigations in thermal radiation of sun spots and solar surfaces, placed in doubt the theory that the spots on the sun are cavities in the photosphere.

The professor returned to Dartmouth in 1892. His best work since his return is the translation and revision of Scheiner's Astronomical Spectroscopy, which takes precedence over the original as an authority on the subject. At the Yerkes observatory he will devote special attention to the photographic study of stellar spectra with the large telescope.

AN INARTISTIC NOSE.

Son of a Millionaire Bavarian Banker Finds It a Barrier to Marriage and Tries Suicide.

Any man's tongue may cause him no end of trouble, but there is only one case for historians to record by which a human being's woes can be directly traced to his nose.

Charles Aufurth's nasal organ did not suit him and as a result he is lying in Bellevue hospital, New York, suffering from a self-inflicted bullet wound in the head.

He is the son of a millionaire Bavarian banker. The first nose that nature gave to Aufurth showed that he had been slighted. It was little better than two nostrils flattened on his face.

He fell in love, but the object of his affections refused to entertain his suit or listen to his accounts of what wealth he could give her.

Young Aufurth came to this country. He went to live at 195 East Seventh street, where his acquaintances were more charitable than those in the fatherland.

Aufurth underwent a grafting operation, but his voice failed and he could hardly be understood. He decided to go to the war. The recruiting officers could not even understand his name. The other night he decided that he would kill himself. He fired a bullet into his head.

IN NICK OF TIME.

Details of the Rescue of Miss Muller, an American Missionary, by British Sailors.

Mail advices just received at London from Free Town, the capital of the British colony of Sierra Leone, West Africa, give details of the rescue of Miss Muller, an American missionary, who was alone in the mission house in the Sherboro district when it was invaded by natives in rebellion against the hut tax.

Terrible experiences are recounted by the advices. For three days was blood shed throughout the town while the natives were engaged in the work of massacre and destruction.

A boat's crew from a British warship just reached the mission house in time to rescue Miss Muller. A number of the natives, frightfully besmeared with the blood of earlier victims, had already surrounded the mission when the soldiers appeared on the scene.

Bats Easily Avoid Obstructions.

A bat avoids wires and obstructions as easily as if it could see perfectly.

THE DRUMMER BOY.

Has No Place in the Army of the Present Day.

History of Present War Will Fail to Herald His Valorous Deeds—Has Been Replaced by the Trumpeter.

Youths who are wont to revel in the deeds of the drummer of the civil war will perhaps find it uninteresting reading when the battles of the present war are spread upon the pages of history. The drummer boy will be absent; his gallantry will not embellish the stirring accounts of battle, because during the present conflict his blood will not be shed in common with that of his father, as in the rebellion.

"But it will be better for everyone and for the nation," remarked an aged official of the war department in a conversation in which the absence of the drummer boy in the present war was the topic. "The drummer boy of the rebellion has been replaced by the trumpeter and the field musicians, who better serve the purpose of commanding officers.

"There were none more brave or more willing to serve the cause which their fathers were serving, whether from the north or the south, than the drummer boys," continued the bullet-scarred veteran, "but it's like everything else—the drummer boy who rescued the flag at Vicksburg and carried it on to victory has been succeeded by something more modern."

Officials of the war department have received many applications from youths imbued with a desire to emulate the drummer boys of former struggles, but in each instance, on account of the age limit, they have been rejected. Many old soldiers sympathize with the would-be drummer boys, but in point of fact the latter must suffer in silence like everyone else whose ambition is interfered with by the abolition of old customs.

"Drummer boys have been supplanted by the buger and field musicians," remarked Col. A. W. Wagner, of the Military information bureau, in discussing the subject to-day. "A drum is of no use without a mate, so to speak, because its peculiar music must always be accompanied by the fife, or a fife must be assisted by a drum to be of service in time of war. Modern improvements have given us the trumpet, which is available in all kinds of weather, while a drum during a rainstorm would be as useless as a dead soldier in an exciting charge upon the enemy."

BEAT IN PATRIOTISM.

Schoolboys at Orange, N. J., Object in a Forcible Manner to Scholars Wearing Spanish Flag.

A passion for collecting battleships and flags displayed upon buttons, such as are given away with chewing gum, got Christian Grimm, a 13-year-old Orange (N. J.) lad, in a lot of trouble. For wearing a Spanish flag on his coat lapel and using a picture of the Vizcaya for a bookmark he was set upon by about 15 patriotic schoolboys and beaten most soundly. His parents assert that the boy is a true blue American.

Nevertheless he appeared at school last Thursday wearing the red and yellow flag and with the Vizcaya picture, clipped from an illustrated paper, in his book. The combination was too much for Douglas McGall, Tracy Pierson, John Hurst, Archie Runey and other sturdy young Americans, who commanded the Grimm boy to destroy his Spanish emblems. He refused to do so, and a committee of boys waited on Miss Dougless, the teacher, and asked her to compel the destruction of the objectionable decoration.

Miss Douglass forgot the matter, school was dismissed for the noon recess, and trouble accumulated for young Grimm. He says that 15 boys seized him, threw him down, and assaulted him with fists and feet. Passersby rescued him from his infuriated assailants and took him home.

SUPPLY EXHAUSTED.

Extraordinary Demand on the Naval Hydrographic Office at Washington for Charts.

There has been so great a demand for charts from the naval hydrographic office at Washington that many of the issues have become exhausted. An unusual number of the charts were furnished for naval purposes, issues being made not only to new ships, but to naval militia and to the military stationed along the coast.

The demand for the charts outside of the government has been in the last two or three weeks unprecedented in the history of the hydrographic office. The principal charts called for have been Cuba, Puerto Rico, the coast of Spain, the Philippines, and ocean track charts, which show distances between the parts of the world by the usual sailing routes. There were over 200 requests for this chart after the last one had been disposed of.

Elected Himself.

Not long ago a vote was taken in the canton of Soleure, Switzerland, on the question of a parish church organist. One man took the trouble to go to the polls. Finding himself there alone, he remarked: "Vox populi, vox Dei. I am the vox populi, and I elect myself to the place." And it was so!

Queen of Greece an Admiral.

The queen of Greece has the unusual distinction of being the only woman admiral in the world. She holds this rank in the Russian navy. The appointment was conferred upon her by the late czar, because her father held the rank of high admiral.

L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS

Est très répandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au commerce des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement pour l'année, Edition quotidienne, $12 00; Edition Hebdomadaire $3 00; Edition du Dimanche, $2 00.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Selina Poché vs New Orleans Home Investment Co. Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 56,406—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 16 juin 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une certaine portion triangulaire de terre dans l'ilot borné par les rues Bernadotte, Cimetière et Banks, désignée comme quatre lots dans le triangle No 836, mesurant cent un pieds six pouces de face par cent trente-sept pieds de profondeur d'un côté et cent vingt-cinq pieds de l'autre côte.

2° Un certain ilet de terre dans l'ilet borné par les rues Bernadotte, Baudin et le Nouveau Canal, de forme triangulaire, désigné comme la moitié de l'ilot ou triangle No 838 dans le premier district de cette ville.

3° Un certain ilet de terre dans le Premier District de cette vile, désigné comme ilet No 822, borné par les rues Olympia, St Patrick, Banks et Baudin.

4° Un certain ilet de terre dans le premier district de cette ville, No 824, borné par les rues Olympia, d'Hémécourt et St Patrick et le Nouveau Canal.

5° Un certain ilet de terre sitné dans le premier district de cette ville, borné par les rues Bernadotte, Banks, Anthony, Baudin et le Nouveau Canal, désigné par le No 837 et mesurant trois cent dix neuf pieds sur deux cent deux pieds d'un côté sur deux cent six pieds de l'autre côté.

6° Cinq certaine lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ile No 831, borné par les rues St Patrick, Bernadotte, Banks et Palmyre.

7° Une certaine portion triangulaire de terre dans le premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Anthony, Cimetière et le Nouveau Canal, désignee comme triangle No 842, mesurant cent quarante-quatre pieds de face d'un côté et cent cinquante-cinq pieds de l'autre côté.

8° Un certain ilet de terre dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 812, borné par les rues Murat et Ulloa et le Nouveau Canal.

9° Tous les droits, titres et intérêts de Marie Catherine Bier, non mariée, Mme Sophia Barabra Bier et de Alex K. Mantz, Mme Henrietta Bier Burke, veuve du défunt Cyrillas J. Rosan et de Mme Sophia et Maria M. Cockrill, les seuls héritiers survivant de M. Henri Bier, décédé, dans et aux ilets ci-dessus décrits, deux morceaux de terre dans le premier district de cette ville, à savoir:

1e Ilet No 813 borné par Murat, Olympia, D'Hémécourt, Ulloa et le Nouveau Canal.

2e Ilet No 830, borné par les rues St-Patrick, Bernadotte, Baudin et Banks.

3e Ilet No 838, borné par les rues Baudin, Bernadotte, Anthony et le Nouveau Canal.

10° Un certain ilet de terre situé et étant dans le premier district de cette ville, étant l'ilet No 815, borné par les rues Olympia, Murat, Banks et Baudin, mesurant deux cent quatre vingt cinq pieds un pouce et quatre lignes de face à chacune des rues Olympia et Murat et trois cent quaterze pieds quatre pouces et six lignes de face à chacune des rues Banks et Baudin, borné par les dites rues.

11° 18 lots de terre dans le Premier District de cette ville dans l'ilet No 821, borné par les rues Olympia, Palmyre, Banks et St-Patrick, lesquels lots sont désignés et mesurent comme suit: Lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 15, 16, 26, 27 et 28. Lots 1 à 10 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Palmyre sur cent pieds de profondeur. Lots 11 à 13 inclusivement mesurent chacun trente-deux pieds de face à la rue Olympia sur cent cinquante-sept pieds de profondeur. Lots 15 et 16 mesurant soixante-deux pieds de face à la rue Banks sur cent seize pieds de profondeur. Lots 26, 27 et 28 mesurant chacun trente-deux pieds de face à la rue St-Patrick sur cent cinquante-sept pieds de profondeur.

12° Huit lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet 831, borné par les rues St-Patrick, Bernadotte, Palmyre et Banks, lesquels lots sont désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9. Lots Nos 1 à 4 inclusivement mesurant deux cent et un pieds six pouces et deux lignes sur la rue Banks par cent vingt cinq pieds trois pouces et six lignes sur la rue Bernadotte et cent trente sept pieds deux pouces et trois lignes sur une ligne oblique courant de la rue Bernadotte à la rue Banks. Lot No 6 mesure trente pieds de face à la rue Palmyre sur cent pieds de profondeur sur un côté et soixante dix huit pieds de profondeur de l'autre côte; lot No 7 mesure trente pieds de face à la rue Palmyre sur cinquante sept pieds, deux pouces de profondeur; lot No 8 mesure trente trois pieds de face à la rue Palmyre sur trente deux pieds de profondeur.

Lot No 9 mesure cinquante pieds de face à la rue Palmyre sur trente cinq pieds de profondeur.

13° Un certain ilet de terre dans le premier district de cette ville, désigné comme le No 830, borné par les rues Bernadotte, Banks, Baudin et St Patrick.

14° Un certain ilet de terre dans le premier district de cette ville, désigné comme No 829, borné par les rues Bernadotte, Baudin et St-Patrick et le Nouveau Canal.

Ensemble avec tous les droits d'action et procès maintenant en cour, options, avantages, privilèges, servitudes, bénéfices et immunités auxquels le défendant a le droit en vertu de tel acte ou contrat ou ordonnance de ville ou résultant d'aucune autre source et spécialement dans et à l'ilet No 814, borné par les rues Olympia, Baudin, Murat et D'Hémécourt et No 823, borné par les rues St Patrick, Olympia, Baudin, D'Hémécourt, les deux dans le premier district de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
John T. Whitaker, avocat pour la plaignante.
14 mai—14 15 18 20 21 27—juin 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Propriété Améliorée du Premier District.

Connue comme le No. 730 rue Gayoso, entre les rues Perdido et Gravier.

Patrick J. Bourke vs M. et Mme John Booker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 56,296—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 juin 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dupré, Gayoso, Perdido et Gravier, désigné comme lot No 13 dans l'ilet No 625, lequel dit lot mesure vingt neuf pieds de face à la rue Gayoso sur une profondeur de cent-quarante-quatre pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et Conditions.—1°. L'acquéreur payera comptant, la somme de deux cents dollars, avec 8 0|0 par an d'intérêt sur cette somme à partir du 5 décembre 1895, jusqu'au paiement; un et un-demi pour cent sur le montant du dit principal et de l'intérêt pour honoraire d'avocats les frais et charges du procès et de la vente et les taxes de ville et d'Etat, (jusqu'à 1897 inclusivement) sur la dite propriété.

2°. L'acquéreur devant assumer (jusqu'au montant de son enchère) le paiement d'un billet de cent dollars, fait par Mme Cora Booker, défenderesse, en date du 5 décembre 1895, et fait payable trois ans après sa date, avec 8 0|0 par an d'intérêt, à partir de la date jusqu'au paiement et paraphé "Ne Varietur" par Bernard Titche, notaire, le 5 décembre 1895 pour identification avec l'acte d'hypothèque et de vente passé pardevant lui à la dite date.

3°. Et la balance du prix d'adjudication s'il y en a comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Wynne Rogers, avocat pour le plaignant.
30 avril—30—mai 6 13 20 27—juin 2

AVIS AUX CREANCIERS.

Metropolitan Bank versus New Orleans Brewing Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 47,534—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte des recettes et des déboursé présenté par A. G. Ricks, receveur de la New Orleans Brewing Association, pour le mois de mars 1898 ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Dinkelspiel et Hart, avocats. Greffier.
24 mai—24 26—2 juin

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur du Quatrième District.

Formant l'encoignure de l'avenue Washington et de la rue Colysée, Connue comme le No 2726 rue Colysée.

People's Homestead Association vs Mlle Victoria Venables.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 56,403—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 16 juin 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet désigné par le numéro municipal 184, borné par l'avenue Washington, les rues Colysée, Quatrième et Chestnut, formant l'encoignure de l'avenue Washington et de la rue Colysée, et étant désigné par le No cinq sur un plan avec ledit lot et autres lots annexé à un acte passé pardevant Félix Grima, notaire, le 29 mai 1861, ledit lot de terre mesurant au pied américain cinquante et un pieds six pouces et trois lignes à la rue Colysée sur une profondeur de cent vingt huit pieds deux pouces et face à l'avenue Washington entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Carroll & Carroll, avocats du plaignant.
13 mai—13 20 27—juin 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District.

Portant le No Municipal 6315, Rue Hurst, entre les rues Calhoun et Boulevard Exposition.

Otto M. Seidel vs Samuel B. Allison.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 56,462—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 juin 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le sixième district de cette ville et désigné comme lot No 15 dans l'ilet No 61, borné par les rues Benjamin, Calhoun, Hurst et le Boulevard de l'Exposition, anciennement la ligne de la propriété de Mme Foucher de Circé. Ledit lot mesure vingt neuf pieds, dix pouces et six lignes de face à la rue Hurst et vingt neuf pieds, deux pouces et quatre lignes sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Benjamin, par 124 pieds, trois pouces et quatre lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Calhoun et cent vingt-quatre pieds, trois pouces et trois lignes sur la ligne la plus rapprochée du Boulevard de l'Exposition.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—1° Comptant pour un montant suffisant à payer la somme de mille dollars, avec intérêt au taux de 8 0|0 par an, à partir du 23 juillet 1896, jusqu'au paiement et aussi l'intérêt à 8 0|0 par an à partir du 23 juillet 1896 jusqu'au paiement pour l'intérêt maintenant dû sur les billets non maturés décrits, cinq pour cent honoraires d'avocats sur le montant total réclamé et maintenant dû, $4 le coût d'une copie de l'acte, $65.80 pour taxes de ville payées par le plaignant; les coûts et charges du procès et de la vente et les taxes 1897 inclusivement sur ladite propriété.

2° L'acquéreur jusqu'au montant de son enchère devra assumer le paiement d'un billet de $1,000, en date du 23 juillet 1896 payable deux ans après la date, tiré par le défendant à son ordre et par lui endossé et portant intérêt de 8 0|0 par an, fait payable comme il est ci-dessus stipulé.

3° Et la balance du prix d'adjudication s'il y en a comptant.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
V. Foulon, avocat pour le plaignant.
14 mai—14 15 20 27—juin 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Attrayante dans le Second District.

Connue comme No 2509 rue Canal Entre les rues Dorgenois et Rocheblave.

John Dwyer vs Gustave Manberret.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 56,290—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 juin 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le Deuxième District de cette ville se composant du tout du lot No 12 et une moitié près de la rue Rocheblave du lot No 11 qui touche au No 12 dans l'ilet No 331 borné par les rues Canal, Dorgenois, Rocheblave et Douane, la dite portion de terre mesurant quarante pieds six pouces de face à la rue Canal sur une profondeur de cent quatorze pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.
Stiff et Madison, avocats pour le plaignant.
13 mai—13 14 20 27—juin 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur, située dans le Sixième District, avenue Napoléon,

Entre les rues Dryades et Sud Remparts, (la rue de derrière étant la rue Berlin).

Charles A. Denis vs William C. Fulham.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 56,188—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 9 juin 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No 476 (anciennement No 84), borné par l'Avenue Napoléon et les rues Dryades, Berlin et Sud Remparts (anciennement rue St Denis), composé des lots 3, 4, 5 et d'une portion du lot No 6, laquelle portion du lot 6 est adjacente au lot No 5, et mesure vingt pieds de face à l'avenue Napoléon sur une profondeur uniforme de cent vingt pieds entre lignes parallèles, et les dits lots 3, 4 et 5 se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à l'avenue Napoléon par une profondeur uniforme de cent vingt pieds entre lignes parallèles, lequel dit lot No 3 commençant à une distance de soixante pieds de l'encoignure de l'avenue Napoléon et de la rue Dryades.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Carroll & Carroll, avocats pour le plaignant.
6 mai—6 7 8 13 20 27—juin 3 9

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée de Valeur du Troisième District.

Connue comme le No. 632 rue Indépendance, entre les rues Royale et Chartres.

Third District Building Association vs Bernard Massman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,539—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 23 juin 1898 à midi, des propriétés ci-après décrites à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Indépendance, Congrès, Royale et Chartres, étant dans l'ilet No 136, désigné par la lettre C. sur un arpentage fait par Edgar Pilié, voyer en date du 1er juillet 1897 et conformément auquel dit plan le dit lot commence à une distance de soixante pieds onze pouces de l'encoignure des rues Royale et Indépendance et mesurant trente trois pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue Indépendance sur quatre vingt dix huit pieds neuf pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Frank Zengel avocat pour le plaignant.
21 mai—21 27—juin 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Quatre Portions de Terre de Valeur dans la Place Audubon,

Dans le Sixième District.

Michael McQuade vs Harry M. Jackman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 56,372 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 16 juin 1898 à midi, des propriétés ci-après décrites, dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, à savoir—

1° Le lot No 22 dans le bloc numéro un de la Place Audubon comme on le voit sur le plan de cela annexé à l'acte de vente et d'hypothèque enregistré dans le procès ci-dessus, ayant une façade de cent pieds sur la ligne Ouest de l'Ouest Place du Parc par telle profondeur à l'Ouest, comme on le voit sur ledit plan les lignes Ouest de la propriété en ceci décrite étant la ligne Ouest de la propriété acquise par la Crescent Land and Improvement Company par achat de Sarah J. Witherspoon, le 3 juin 1893.

2° Le lot No 23 dans le bloc numéro un de la Place Audubon comme on le voit sur le plan de cela annexé à l'acte de vente et d'hypothèque enregistré dans le procès ci-dessus, ayant une façade de cent pieds sur la ligne Est de l'Est place du Parc, par telle profondeur à l'Est comme on le voit sur ledit plan, les lignes Est de la propriété en ceci décrite étant les lignes Est de la propriété acquise par la Crescent Land and Improvement Company par achat de Sarah J. Witherspoon le 3 juin 1893.

3° Le lot No 24 dans le bloc No 1 de la Place Audubon comme on le voit sur le plan de cela annexé à l'acte de vente et d'hypothèque enregistré dans le procès cis-dessus ayant une façade de cent pieds sur la ligne ouest de l'ouest place du Parc par telle profondeur à l'ouest comme on le voit sur ledit plan les lignes ouest de la propriété en ceci décrite étant la ligne ouest de la propriété acquise par la Crescent Land and Improvement Company par achat de Sarah J. Witherspoon le 3 juin 1893.

4° Le lot No 25 dans le bloc numéro un de la Place Audubon, comme on le voit sur le plan de cela annexé à l'acte de vente et d'hypothèque enregistré dans le procès ci-dessus, ayant une façade de cent pieds sur la ligne Est de l'Est Place du Parc par telle profondeur à l'Est, comme on le voit sur ledit plan les lignes Est de la propriété en ceci décrite étant la ligne Est de la propriété acquise par la Crescent Land and Improvement Company par achat de Sarah J. Witherspoon le 3 juin 1893 étant les mêmes propriétés acquises par le défendeur en ceci par achat de la Crescent Land and Improvement Company, selon quatre divers actes passés pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le 8 mai 1895.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux. Les acquéreurs respectifs devront accepter les titres aux dites propriétés sujets aux termes stipulations, conditions, règles et obligations etc., comme ils sont contenus dans les actes originaux de vente au défendeur comme ils sont passés pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le 8 mai 1895, les copies desquels actes sont enregistrés dans le procès ci-dessus.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Frank Zengel, avocat du plaignant.
13 mai—13 14 20 27—juin 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Voitures, Chevaux, Corbillards, Harnais, etc.

Marino A. Blardone versus James Robinson.

COUR CIVILE DE District pour la paroisse d'Orléans No. 56,672 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le MERCREDI, 8 juin 1898, à 10.30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux No 4617 rue Franklin, entre les rues Valence et Cadiz, 2 voitures, 1 corbillard, 4 chevaux et un lot de harnais, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
James J. McLoughlin, avocat pour le plaignant
28mai—28 29—juin 1 4 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée, dans le Sixième District.

Connue comme les Nos 3717 et 3723 rue Annonciation entre Amelia et Peniston.

William Oswald vs John T. Hall et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,816—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 juin 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos Douze et Treize de l'ilet No 5 (cinq) bor